

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS FFC VTT SNOW BIKE

1. L'ÉVÉNEMENT

VTT Snow Bike est une nouvelle discipline officielle de descente en vélo (VTT musculaire ou VAE SANS LA BATTERIE), sur neige (avec des roues cloutées ou pas selon l'état du manteau neigeux – L'organisation décidera d'autoriser ou pas des pilotes n'ayant pas de cloutage à participer à l'événement), sur piste de ski réunissant des spécialistes et des amateurs.

**Discipline approuvée en juin 2018 par l'Union Cyclisme Internationale
« UCI ».**

Snow Bike sont des événements inscrits au calendrier officiel de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et donnent droit à des points UCI catégorie 3. Ils confèrent aux participants un titre officiel de vainqueur de la Coupe de France ou/et de Champion de France.

Coupe de France

Afin de garantir la sécurité et le bon déroulé de ou des événements qui seront sur un format de "1 journée", le nombre de participants sera bloqué aux 70 premiers inscrits.

Championnat de France

Afin de garantir la sécurité et le bon déroulé du Championnat de France sur un format de "2 journées", le nombre de participants sera bloqué aux 100 premiers inscrits.

Les catégories

Catégorie Elite (scratch homme/scratch femme à partir de 15 ans)
U17 – U19 de 15 à 18 ans **H et F – Cadet et Junior**

Pour prétendre au titre de Championne ou Champion de France VTT Snow Bike la licence de type compétition est obligatoire. Type de licence : Elite, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie, Pass', Open, Ce titre sera décerné selon la catégorie par un classement U17 – U19 et élites.

Seule l'année de naissance fait foi pour l'attribution des différentes catégories ; pour les disciplines se déroulant sur deux années civiles, c'est la catégorie à laquelle le licencié appartiendra réglementairement au 1er janvier de l'année civile suivante qui sera prise en considération pour sa participation aux épreuves de toute la saison.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour courir en catégorie Open (hors titre de Champion (ne) de France), les pilotes hommes et femmes devront être titulaires d'une licence FFC 2024, de type : ACCESS 1 2 3 4 ou SPORT EPREUVES DE MASSE ou un titre temporaire PASS ACCUEIL JEUNE ou PASS ACCUEIL DECOUVERTE

Les non-licenciés pourront s'inscrire également dans la catégorie Open en présentant : un certificat médical de moins de 3 mois stipulant aucune contre-

indication au VTT en compétition, une décharge remplie par leurs parents (représentants légaux) et une assurance responsabilité civile avec individuel.

CONSEIL DE L'ORGANISATION

Prendre directement une licence open sera moins coûteux.

Informations licence FFC : <https://www.fcc.fr/pratiquer/>

Décharge parentale à l'attention des 2 représentants légaux téléchargeable sur le site www.snow-bike.fr

2.1. INSCRIPTION

L'inscription à l'événement se fait sur le site www.snow-bike.fr le tarif est de **75€**. Il donne droit à participer à la compétition (repérage en ski, entraînements en VTT et course), à un skipass / VTT durant les 2 jours de l'événement et à un dossard. Une caution de 20€ par chèque ou espèces sera demandée lors de l'enlèvement des dossards. Caution qui sera rendue par l'organisation à la restitution du dossard à l'issue de la compétition.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

TRES IMPORTANT CAR NOUVEAU

Une charte éco-responsable est à télécharger et surtout à lire – Cette démarche de sensibilisation se veut vertueuse et progressive – Elle permet de poser la 1^{ère} pierre d'un comportement éco-responsable d'une prise de conscience de l'environnement ou l'on pratique notre sport favori.

<https://www.snow-bike.com/ethique-et-eco-responsabilite/>

FERMETURE DES INSCRIPTIONS 48H AVANT L'EVENEMENT

Ceci pour une raison d'organisation de la nourriture "petits déjeuners et extras" évitant ainsi le gaspillage.

Pour certains cas particuliers, les inscriptions pourront être autorisées sur place avec une licence ou Certificat Médical conforme MAIS avec une **majoration de 30€**

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive. Les annulations éventuelles ne peuvent faire l'objet d'un quelconque remboursement sauf en cas d'annulation de l'événement.

Aucun report d'événement sauf si l'organisation le juge nécessaire par les conditions climatiques dangereuses, ou que la station ait décidé de fermer. Si tel est le cas, le remboursement se fera sous huitaine.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

ASPECTS TECHNIQUES

Les participants seront libres de choisir le type de pneus selon le manteau neigeux du moment, neige dure ou pas. Ils seront seuls responsables de leur choix.

L'organisation restera conseillère sur demande. ***Surtout si la neige est dure sur une piste de type Rouge, il vous sera impossible de piloter mis à part aller tout droit.***

INFORMATION PRATIQUE CLOUTAGE

L'organisation restera encore cette hiver 2024 assez souple quant au type de cloutage qu'elle conseille désormais par un kit SNOW BIKE qui a été spécifiquement et conjointement développé pour la discipline avec la société française VALLGRIP et Éric Barone. Clous de longueur variable : 6, 8 ou 10 mm au choix tenant compte de la base arrière de votre VTT.

L'approche sécuritaire étant le facteur numéro 1 de ce choix qui nous l'espérons sera apprécié et retenu par tous dans les années à venir.

Pour le moment aucun VTT spécifique n'ayant encore été développé Éric Barone conseille les clous de 10mm sur la roue avant. La roue arrière étant laissée à l'appréciation du pilote pour un cloutage au choix soit 6 ou 8mm selon votre base.

POUR OBTENIR LES KITS SNOW BIKE DE CLOUTAGE

Il faut se rendre sur le site : www.snow-bike.fr pour lancer votre pré-commande en laissant votre nom, e.mail et numéro de téléphone.

IMPORTANT /

Les kits de cloutage SNOW BIKE seront disponibles sur place aux Gets **seulement en pré-commande sur le site** ou vous pouvez laisser votre nom - E.mail - Numéro de téléphone.

Cette pré-commande sera indispensable et sera arrêtée le 20 janvier 2024 permettant à la société VALLGRIP un temps pour la fabrication

Aucun envoi de Kit de cloutage ne sera envoyé par transporteur

NOTA

La fabrication et le stockage ayant un coût élevé, il n'y aura pas ou très peu de stock de clous sur place le jour de l'événement mis à part les pré-commandes.

3.1. RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront à retirer de la veille de l'épreuve sur présentation de tous les éléments mentionnés à la partie (Conditions de participation).

Le dossard devra être visible durant toutes les épreuves (entraînements et course).

L'organisation et la FFC seront très strictes sur ces consignes.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'événement.

3.2. EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

Chaque participant s'engage à disposer de l'équipement suivant le jour de l'épreuve :

- Casque intégral ou casque spécifique ski alpin certifié FIS
- Protection dorsale

- Protection des fessiers (clous) type garde boue ou autre
- Son VTT ou VAE (**sans la batterie**)
- Gants **Longs**
- Lunettes ou masque
- Genouillères

Fortement conseillé :

- Coudières

PROGRAMME

Les horaires des événements seront ajustés le jour « J » selon la période de la saison

Nota

Cette nouvelle discipline, ce 1^{er} sport mécanique d'hiver sans moteur est fun et pourrait évoluer avec le temps jusqu'à un départ par vague de 2. Pour Éric Barone le fondateur, ce serait réellement un format incroyablement fun et télégénique – Ce format inspiré de la moto sur circuit offrirait une action plus stratégique - Il sera formellement interdit de se bousculer sous peine d'être disqualifier d'office.

L'organisation pour le moment y réfléchit et adaptera le règlement au coup par coup en fonction notamment du manteau neigeux et de l'avis des instances FFC et UCI. A suivre ...

Cette discipline doit imposer un format de compétition en ayant une différenciation notable avec le format ski alpin.

Nous ne sommes plus dans l'expérimentation cet hiver 2024, cependant le fondateur de cette discipline Éric Barone reste ouvert sur un débat « constructif » avec tous les participants et les commissaires de courses FFC sur le sujet.

Le Championnat de France FFC se déroule sur deux grosses matinées entre 7h et 14h selon la période de l'hiver.

Les futures Coupes de France sur une seule journée.

Cet hiver 2023/24 il n'y aura qu'un Championnat de France, son déroulé est expliqué dans le document programme téléchargeable sur le site internet www.snow-bike.fr . En voici les grandes lignes :

Samedi 3 février

7h30 à 8h00 : Petit déjeuner offert par Les Gets Tourisme à la salle de la Colombière située au 2013 Route des Grandes Alpes.

8h00 : briefing général à la salle de la Colombière

8h15 : 1ere montée télécabine Mont Chéry

8h30 : petit briefing de sécurité au sommet par Éric Barone qui ouvrira la descente.

8h30 à 11h00 : entraînements cadrés – Départ individuel - 3 à 5 runs d'entraînements selon l'état du manteau neigeux - Les commissaires de course FFC tout comme le staff de l'organisation seront vigilants sur le respect des

passages.

11h15 : départ chrono 1 manche pour le classement du départ du lendemain dimanche 4 février – Le meilleur chrono partira en dernier le dimanche.

L'organisation se réserve le droit de modifier ce paramètre si les conditions de neige en lien avec la météo sont jugées trop aléatoires (piste trop dégradée la veille).

13h00 : fermeture de la compétition du jour 1

13h00 : dé-balisage de la piste pour une réouverture au public

Dimanche 4 février

7h30 à 8h00 : Petit déjeuner offert par Les Gets Tourisme à la salle de la Colombière située au 2013 Route des Grandes Alpes.

8h00 : briefing général à la salle de la Colombière

8h15 : 1^{ere} montée télécabine Mont Chéry

8h30 : 1^{er} départ individuel d'entraînement

8h30 à 10h00 : entraînements cadré - 2 à 3 runs d'entraînements - Les commissaires de course FFC tout comme le staff de l'organisation seront vigilants sur le respect des passages.

10h15 : top départ individuel pour 2 manches chronométrés – Le meilleur temps des 2 runs offrira le classement final / catégorie.

13h00 : fermeture de la compétition du jour 2

13h00 : dé-balisage de la piste pour une réouverture au public

13h30 : remise des prix

PISTE

Piste rouge des Chamois

La remontée mécanique est la télécabine du Mont-Chéry

Longueur 1535 m

Dénivelée 360m

4 virages naturelles

+ 10 à 15 portes doubles type Super G ski

Un dévers en sortie de virage

4. CLASSEMENT ET PRIX

Le classement Elite Hommes / Dames offrira le titre de CHAMPION DE FRANCE FFC 2024 SNOW BIKE.

Le classement U17 – U19 offrira le titre de CHAMPION DE FRANCE FFC 2024 SNOW BIKE dans la catégorie.

Un total de 4 podiums : U17 – U19 – Elite – Scratch

5. SANCTIONS

Les infractions au règlement listées ci-dessous emporteront soit une interdiction de participer à l'événement soit une disqualification du participant sans aucune possibilité d'obtenir un remboursement ou une indemnité pour ce dernier :

- Non-respect du parcours,
- Non-respect d'un pilote face à un autre (de front départ par vague de 2).

- Absence du matériel ou d'un élément de matériel indispensable pour la participation à l'épreuve tel que liste à l'article 2.3,
- Non-respect de l'environnement,
- Non-respect du matériel de la station, (remontées mécaniques, etc.),
- Non-respect du règlement.

6. MODIFICATIONS

Pour l'événement, l'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, le format de départ, de modifier l'horaire de départ, d'arrêter l'événement ou de l'annuler dans un seul but de la sécurité pour tous.

7. ASSURANCES

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance RC PROFESSIONNEL couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle de leurs préposés, de tous les participants à l'événement.

Assurance individuelle accident : La licence de cyclisme de l'année en cours vous couvre en cas d'accident.

La souscription à une assurance responsabilité Individuelle accidents est bien évidemment facultative mais très fortement recommandée. Celle-ci interviendra en complément ou à défaut des éventuelles assurances actuelles que le participant a en sa possession.

8. ASSISTANCE MEDICALE

Le service d'assistance médicale sera assuré par des équipes de secours de la station de ski.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors course et de faire évacuer tout participant qu'elle jugera inapte à continuer l'événement comme : manque de maîtrise en VTT, comportement de pilotage dangereux pour lui et pour les autres, comportement verbal agressif et irrespectueux envers l'organisation mais aussi le matériel de la station. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumettra à son autorité et s'engage à respecter ses décisions.

9. DROITS A L'IMAGE

Le participant autorise expressément l'organisation ainsi que ses ayants droit tels que stations d'accueil, partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de ces circuits Snow Bike FFC ou encore dans le cadre des animations mises en place, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par le droit d'auteur,

les dispositions législatives et réglementaires, les décisions judiciaires, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

10. CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la promotion des destinataires suivants. Les destinataires des données sont : l'organisation et les partenaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

EB MANAGEMENT,
24 rue Jean-Jacques ROUSSEAU
01 100 OYONNAX

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

11. FORCE MAJEURE

L'organisation n'est pas responsable de l'annulation dus à des cas de force majeure.

Si l'événement en cours devait être annulée pour cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscriptions ne pourra être effectué et aucune indemnité ne pourra être perçue. La compréhension du participant est importante sur cette éventualité.

12. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le participant s'engage à respecter l'environnement et la charte éco-responsable qui lui sera remise lors de l'inscription.



ÉRIC BARONE – Tel: 06 07 88 27 98
www.snow-bike.fr – contact@snow-bike.fr